Services de garde d'enfants de la connexion de travail

Le programme Working Connections Child Care (Garde d'enfant Working Connections, WCCC) aident les familles éligibles à financer la garde d'enfants. Lorsqu'un foyer est éligible à la subvention pour la garde d'enfants et choisit un prestataire éligible, l'état paye une partie des coûts de la garde d'enfants. Les parents peuvent être tenus de verser un copaiement mensuel à leur prestataire.



Conditions d'éligibilité de base pour bénéficier de la subvention pour garde d'enfant



Le foyer au sein duquel vit l'enfant doit résider dans l'état de Washington



Le revenu du foyer doit être inférieur ou égal à 60% du State Median Income (revenu médian de l'état, SMI) au moment de la demande initiale, ou inférieur ou égal à 65% du SMI lors du renouvellement.



Les ressources du foyer doivent être inférieures à 1 millions de dollars



Les familles en situation d'itinérance peuvent bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 12 mois pour les aider à résoudre les difficultés liées à cette situation



La subvention pour la garde d'enfant aide à couvrir les frais de garde pendant que le(s) parent(s) participe(nt) à une activité approuvée. Les activités approuvées sont notamment les suivantes :

- Emploi salarié ou travail indépendant dans des activités légales, générant des revenus et imposables
- Activité approuvés dans le cadre du plan WorkFirst ou BFET des parents
- Les activités liées à l'éducation incluent :
 - Programmes de lycée ou d'équivalence du lycée pour les parents âgés de 21 ans ou moins
 - Suivi à temps plein d'un cursus dans un établissement (college) communautaire, technique ou tribal, visant un associate degree (diplôme d'associé) ou un diplôme professionnel
 - Suivi à temps partiel d'un cursus dans un établissement (college) communautaire, technique ou tribal, visant un associate degree (diplôme d'associé) ou un diplôme professionnel ET emploi d'au moins 20 heures par semaine

Si vous souhaitez obtenir des exemplaires gratuits de cette publication dans un autre format ou une autre langue, veuillez contacter DCYF Constituent Relations (Responsable des relations avec le public du DCYF) au 1-800-723-4831 ou envoyer un e-mail à communications@dcyf.wa.gov.

DCYF PUBLICATION EPS_0075 FR (10-2025) French



Éligibilité en fonction des revenus

Le revenu maximal du foyer est de 60% du revenu médian de l'état (SMI). Les plafonds mensuels de revenus par taille de foyer sont indiqués ci-dessous :

Taille du foyer	0 à 20 % du revenu médian de l'état PAS DE CO-PAIEMENT	Plus de 20 % à 36 % du revenu médian de l'état CO-PAIEMENT DE 65 \$	Plus de 36 % à 50 % du revenu médian de l'état CO-PAIEMENT DE 90 \$	Plus de 50 % à 60 % du revenu médian de l'état CO-PAIEMENT DE 165 \$	Plus de 60 % à 65 % du revenu médian de l'état* CO-PAIEMENT DE 215 \$	Plus de 85% du revenu médian de l'état** PLAFOND DE REVENU
1	\$0-\$1,207	\$1,208-\$2,173	\$2,174-\$3,018	\$3,019-\$3,622	\$3,623-\$3,923	\$5,131
2	\$0-\$1,578	\$1,579-\$2,841	\$2,842-\$3,947	\$3,948-\$4,736	\$4,737-\$5,131	\$6,710
3	\$0-\$1,950	\$1,951-\$3,510	\$3,511-\$4,875	\$4,876-\$5,851	\$5,852-\$6,338	\$8,289
4	\$0-\$2,321	\$2,322-\$4,179	\$4,180-\$5,804	\$5,805-\$6,965	\$6,966- \$7,546	\$9,868
5	\$0-\$2,693	\$2,694-\$4,848	\$4,849-\$6,733	\$6,734-\$8,080	\$8,081-\$8,753	\$11,446
6	\$0-\$3,064	\$3,065-\$5,516	\$5,517-\$7,662	\$7,663-\$9,194	\$9,195-\$9,960	\$13,025
7	\$0-\$3,134	\$3,135-\$5,642	\$5,643-\$7,836	\$7,837-\$9,403	\$9,404-\$10,187	\$13,321
8	\$0-\$3,204	\$3,205-\$5,767	\$5,768-\$8,010	\$8,011-\$9,612	\$9,613-\$10,413	\$13,617
9	\$0-\$3,273	\$3,274-\$5,892	\$5,893-\$8,184	\$8,185-\$9,821	\$9,822-\$10,640	\$13,913
10	\$0-\$3,343	\$3,344-\$6,018	\$6,019-\$8,358	\$8,359-\$10,030	\$10,031-\$10,866	\$14,209

Utilisez le tableau ci-dessus pour déterminer si votre foyer peut être éligible au WCCC et estimer le montant approximatif de votre co-paiement. Par exemple : si votre foyer est composé de vous-même, votre époux(se) et de deux enfants, la taille de votre foyer est de quatre personnes. Si votre revenu est de 4 100 \$, votre co-paiement serait de 90 \$ par mois.

 Tableau de calcul du co-paiement - En vigueur à compter du ler octobre 2025: www.dcyf.wa.gov/sites/default/files/pdf/ copay_calculation_table.pdf

Processus de demande

Le parent doit remplir le formulaire de demande WCCC et terminer le processus de vérification.

- Les familles peuvent déposer une demande en contactant le Child Care Subsidy Contact Center au 1-844-626-8687 ou en ligne sur le site www.WashingtonConnection.org.
- Le DCYF recueille et examine les informations afin de déterminer l'éligibilité de la famille.
- Les familles devront fournir au DCYF le nom et le numéro de téléphone du prestataire de garde d'enfants. Vous n'avez pas besoin d'avoir déjà choisi un prestataire avant de faire la demande de subvention pour la garde d'enfants.

*Les familles renouvelant leur demande de subvention pour la garde d'enfants sans interruption de service peuvent être éligibles avec un revenu pouvant atteindre 65% du revenu médian de l'état et un copaiement de 215\$.

** Revenu mensuel maximal pour bénéficier de la subvention pour la garde d'engant sur une période d'éligibilité approuvée.

Vous avez des questions?

Les familles ou les parents ayant des questions concernant leur copaiement peuvent contacter le **Child Care Contact Center du DYCF** au **1-844-626-8687**.

Pour plus d'informations concernant l'éligibilité au programme WCCC, consultez le site www.dcyf.wa.gov/services/earlylearning-childcare/getting-help/wccc.

Pour obtenir de l'aide afin de trouver un prestataire de garde d'enfants, appelez le CCA du WA Family Center au 1-800-446-1114.